



COMPTES SOCIAUX

SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS

Société Anonyme au capital de 11 568 965,94 €
53/55, rue du Capitaine Guynemer – 92400 COURBEVOIE
RCS Nanterre B 312 397 730

Compte au 31/12/2023

SIPH COMPTES SOCIAUX

Exercice de douze mois

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Table des matières

SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS	1
SIPH COMPTES SOCIAUX	2
Bilan.....	4
Compte de résultat.....	5
Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	14
Provisions et dépréciations	17
Notes sur le compte de résultat	18
Créances et dettes.....	21
Charges à payer & Produits à recevoir	24
Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu	25
Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.....	26
Composition du capital social.....	28
Variation des capitaux propre	29
Effectif moyen	30
Ventilation du chiffre d'affaires.....	31
Répartition de l'impôt sur les bénéfices.....	32
Engagements hors bilan	33
Autres Informations	36
Evénements post-clôture	37

Bilan

	au 31 Déc 2023			au 31/12/22		au 31/12/23		au 31/12/22	
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net		Net		Net	
ACTIF IMMOBILISE						CAPITAUX PROPRES			
Autres immobilisations incorporelles	1 667 417	1 583 091	84 326	305 457	305 457	Capital social	11 568 966	11 568 966	
Immobilisations incorporelles en cours	455 826		455 826	364 196	364 196	Primes d'émission, fusion, d'apport	25 179 034	25 179 034	
Total immobilisations incorporelles	2 123 243	1 583 091	540 152	669 653	669 653	Réserve Légale	1 156 897	1 156 897	
Installations générales	305 147	232 575	72 572	16 642	16 642	Réserves indisponibles	2 780	2 780	
Installations informatiques						Autres Réserves	14 362 903	14 362 903	
Matériel de bureau	279 725	212 698	67 027	40 746	40 746	Report à nouveau	20 342 131	11 482 471	
Autres matériel informatique						RESULTAT DE L'EXERCICE	19 086 195	17 665 434	
Mobilier de bureau						Provisions réglementées	610 111	610 111	
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	Total capitaux propres	92 309 017	82 028 596	
Total immobilisations corporelles	584 872	445 273	139 599	57 388	57 388	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Autres participations	134 618 324	64 279 432	70 338 892	69 995 498	69 995 498	Provisions pour risques	543 000	-	
Créances rattachées à des participations	60 099 588	24 557 363	35 542 225	42 254 358	42 254 358	Provisions pour charges	1 373 576	1 926 551	
Prêts	12 604		12 604	12 604	12 604	Total provisions	1 916 576	1 926 551	
Autres immobilisations financières	112 202		112 202	108 743	108 743				
Total immobilisations financières	194 842 718	88 836 795	106 005 923	112 371 203	112 371 203				
Total actif immobilisé	197 550 833	90 865 159	106 685 674	113 098 244	113 098 244				
ACTIF CIRCULANT						DETTES			
Stock et en cours : marchandises	174 083		174 083	160 553	160 553	Emprunts et dettes auprès des ét. de crédits			
Total stock	174 083	-	174 083	160 553	160 553	- dont à plus d'un an	49 000 000	61 000 000	
Avances et acomptes versés	2 123 780		2 123 780	1 285 262	1 285 262	- dont à moins d'un an	12 018 995	12 031 464	
Clients et comptes rattachés	58 611 478		58 611 478	35 987 133	35 987 133	Emprunts et dettes financières divers	210 847	241 752	
Autres créances	13 686 189		13 686 189	2 949 352	2 949 352	Avances acomptes reçus sur commande en cours	462 912	453 940	
Total créances	74 421 447	-	74 421 447	40 221 747	40 221 747	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 546 596	30 794 270	
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-	Dettes fiscales et sociales	645 383	918 181	
Disponibilités	12 712 986		12 712 986	37 427 399	37 427 399	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Charges constatées d'avance	1 465 570		1 465 570	15 458	15 458	Autres dettes	156 128	5 779	
Total actif circulant	88 774 086	-	88 774 086	77 825 157	77 825 157	Produits constatés d'avance	543 571	1 148 969	
COMPTE DE REGULARISATION						Total dettes	101 584 432	106 594 355	
Ecart de conversion Actif	566 767		87 134 433	77 649 146	77 649 146	COMPTE DE REGULARISATION	52 040 861	44 445 386	
			566 767	612 274	612 274	Ecart de conversion Passif	216 503	986 174	
TOTAL GENERAL	286 891 685	90 865 159	196 026 526	191 535 675	191 535 675	TOTAL GENERAL	196 026 526	191 535 675	

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023 EN €

Exercice Social 01/01/23 au 31/12/23

	au 31/12/23	au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	463 391 975	528 824 340
Prestations de services	9 374 714	10 843 699
Divers		
Montant net du chiffre d'affaires	472 766 689	539 668 039
Reprises sur amortissements, provisions, transferts charges	605 734	
Autres produits	3 057 840	5 818 574
Total des produits d'exploitation	476 430 263	545 486 613
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	436 441 060	498 875 296
Variation de stock (marchandises)	-15 629	-160 011
Autres achats et charges externes	18 867 096	22 917 818
Impôts, taxes et versements assimilés	287 816	288 186
Salaires et traitements	2 766 146	3 102 026
Charges sociales	1 210 412	1 182 244
Dotations sur immobilisations (amortissements)	253 453	230 555
Dotations sur actif circulant (provisions)	0	0
Dotations sur risques et charges (provisions)	641 266	261 075
Autres charges	2 823 488	6 403 845
Total des charges d'exploitation	463 275 108	533 101 034
RESULTAT D'EXPLOITATION	13 155 155	12 385 579
OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué, perte transférée		

PRODUITS FINANCIERS		
De participation	13 550 025	12 829 330
Autres intérêts et produits assimilés	4 939 935	4 135 157
Reprises sur provisions, transferts charges	2 447 150	421 466
Différences positives de change	1 381 247	2 329 723
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
Total des produits financiers	22 318 356	19 715 675
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	7 667 953	6 096 926
Intérêts et charges assimilées	3 383 732	2 919 127
Différences négatives de change	1 671 061	1 575 889
Charges nettes sur cessions de V M P		
Total des charges financières	12 722 745	10 591 942
RESULTAT FINANCIER	9 595 610	9 123 733
RESULTAT COURANT	22 750 766	21 509 312
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Total des produits exceptionnels	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	257	
Sur opérations en capital	0	126
Dotation amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	257	126
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-257	-126
Impôt sur les bénéfices	3 664 313	3 843 751
	<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	<i>565 202 288</i>
	<i>TOTAL DES CHARGES</i>	<i>547 536 854</i>
RESULTAT NET	19 086 196	17 665 435

Annexes

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 20-11-1983 - articles 7.21.24 début 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

* * *

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 196 026 527,22 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 19 086 195,76 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 (modifié par les règlements ultérieurs) de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan comptable Général, comme pour l'exercice précédent.

Par ailleurs, les comptes annuels intègrent les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire à compter de l'exercice 2017. Le règlement, qui a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture, est sans impact significatif sur les comptes annuels de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

- **Guerre entre la Fédération de Russie et l'Ukraine**

La guerre en cours en Europe entre la Fédération de Russie et l'Ukraine n'a pas d'impact sur nos ventes actuellement. Elle perturbe néanmoins l'ensemble de la chaîne logistique, et impacte significativement les coûts des intrants agricoles.

- **Le marché du caoutchouc**

Après une année 2022 difficile pour le cours du caoutchouc (début année 0,175 USD – fin année 0,125 USD), 2023 a été une année plutôt positive.

En effet, les cours se sont d'abord stabilisés au tour du niveau 125USD pour ensuite fortement remonter à partir du mois de septembre.

Nous avons donc terminé l'année 2023 avec un SICOM à 0,150 USD.

En 2023, nous pouvons voir que l'inflation globale a déjà atteint un pic et commence à diminuer dans les principales économies. Aussi, les effets du choc des prix des matières premières résultant de la guerre Ukraine-Russie s'estompent et les pressions sur la supply chain se sont dissipées. Ces facteurs ont fortement contribué au retour de la demande et donc à la hausse du marché.

Le chiffre d'affaires s'élève à 472,76 Millions d'euros contre 539,67 Millions d'euros en 2022. Les quantités vendues sont en augmentation de 5%, et portent sur 352 826 tonnes contre 333 049 tonnes en 2022.

- **Finalisation du financement de 85M€**

SIPH avait engagé des discussions avec son pool de partenaires bancaires pour mettre en place un financement de 85 millions d'euros destiné à couvrir les engagements d'investissements de ses filiales.

Retardé par la crise sanitaire, le prêt a pu être mis en place fin 2020, pour sa première tranche de 60M€. La seconde tranche de 12,5 M€ a été tirée en totalité en janvier 2021.

La troisième tranche, appelée « tranche BAD », répondant à des exigences spécifiques de la Banque Africaine de Développement a pu être conclue le 15 Janvier 2022 et décaissée par le prêteur le 11 Février 2022.

- Remboursement SIPH : échéances semestrielles de **6M€** en mai et novembre 2023 et 2024.

- **Financement des filiales**

Selon son programme de développement stratégique, SIPH finance ses filiales :

GREL & SAPH :

SIPH finance GREL à hauteur de 24,8 M€, et SAPH à hauteur de 24,0 M€. Ces deux prêts sont remboursables de 2022 à 2030.

- Remboursement des IG Loans : échéances semestrielles de **1,7M€** pour SAPH ainsi que GREL en mai et novembre, soit un **total remboursé en 2023 comme en 2024 de 3,4M€ pour SAPH et 3,5M€ pour GREL.**
- Le total des intérêts nets payés par SIPH sur 2023 est de 3,3M€
- Le total des frais de mise en place en 2021 & 2022 est de 5,2 M€

CRC :

En 2023, SIPH a financé CRC pour 5,2M\$ (soit 4,8 M€). La dépréciation de cette avance et des intérêts 2023 (1,3M€) impacte le résultat financier, ainsi que l'ajustement de change de la totalité de la créance détenue pour CRC (0,5M€).

L'impact de ces dépréciations et ajustement de change représente ainsi une charge de 5,26M€ sur l'exercice 2023.

- **Résultats des filiales**

En 2023, SIPH a reçu 13,55 millions d'euros de dividendes de ses filiales, tandis qu'en 2022 SIPH a reçu 12,8 millions dividende.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels informatiques.

Les coûts de développement lié à l'amélioration des logiciels sont directement intégrés dans les charges en cours de période et ne font donc pas l'objet d'une immobilisation.

Les dotations aux amortissements sont calculées sur la durée d'utilisation estimée des logiciels soit sur 5 ans.

Le déploiement d'un ERP sur la partie comptable et financière est effectif depuis le 1er janvier 2019. La migration vers la nouvelle version de l'ERP a eu lieu fin Septembre 2023.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont calculés linéairement selon la durée de vie estimée des immobilisations et selon des durées d'utilisation suivantes :

Eléments Corporels	Durée
Installation et matériel informatique	3 ans
Installations générales	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition augmenté des frais d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée dès que nécessaire. L'estimation est faite sur la base de la valeur d'utilité des titres en fonction des prévisions de flux de trésorerie futurs (tenant compte d'éléments d'appréciation tels que, les perspectives de résultat et de développement, environnement concurrentiel, et risques pays...).

Dans les « créances rattachées à des participations » figurent les avances de trésorerie en compte courant faites aux filiales à moyen et long terme.

Actifs et passifs circulants

- ***Stocks et en-cours***

Les stocks sont évalués à leur prix de revient. Une dépréciation est constatée lorsque le prix de revient est supérieur à la valeur de réalisation.

- ***Créances***

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions liées aux créances douteuses ou litigieuses sont basées sur une évaluation du risque créance par créance, en fonction de la situation du débiteur ou du désaccord et des éléments factuels tels que la mise en redressement du client, relances écrites répétées, ou encore la notification d'un litige.

Les avances de trésorerie aux filiales (en dehors des avances en comptes courants) sont enregistrées en autres créances.

Date de reconnaissance des créances :

Selon le PCG, la créance naît lors de l'échange des consentements et devient certaine quant à son principe et son montant lors du transfert de propriété des marchandises concernées. Conformément aux pratiques sectorielles, SIPH applique le principe des ventes sous incoterms (conditions de vente).

Cependant, si les incoterms définissent la date du transfert des risques, ils ne définissent pas la date du transfert de propriété.

Conformément à la littérature de référence et aux pratiques sectorielles, SIPH reconnaît ses créances lors du transfert des risques. Ce qui correspond à la date de remise de la marchandise au transporteur selon les incoterms FOB et CIF.

- ***Opérations en devises***

Les créances et dettes en monnaies étrangères font l'objet d'un ajustement sur la base des cours de devises concernées au 31 décembre de chaque année.

Lorsque le taux de change appliqué à l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les contre-valeurs euros, on constate les différences de conversion en comptes de régularisation. Un écart de conversion au passif correspond à un gain latent.

Un écart de conversion à l'actif correspond à une perte latente et entraîne la constitution d'une provision pour risques.

Des opérations de couverture de change à terme de devises sont utilisées pour couvrir une exposition aux risques de variation des taux de change.

- ***Valeurs mobilières de placement***

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à la valeur d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Provisions

- *Provisions réglementées*

Les provisions réglementées sont constituées conformément à la réglementation fiscale.

Cette rubrique est constituée d'amortissements dérogatoires correspondant à l'excédent des amortissements fiscaux sur les amortissements économiques.

- *Provisions pour risques et charges*

La provision pour engagements en matière de retraite est actualisée chaque année.

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre les droits potentiels de l'ensemble des salariés. Elle est calculée sur une base actuarielle en prenant en compte l'ancienneté et la rémunération des intéressés ainsi que les probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite.

Les principaux paramètres pris en 2023 sont les suivants :

- Âge de la retraite à 65 ans
- Le taux de revalorisation à 5%,
- L'hypothèse de turn-over à 4%,
- Le taux de charge à 50%.

La base de calcul est la courbe taux Zéro coupon de l'institut des actuaires publié et disponible en novembre 2022.

L'engagement au titre des médailles du travail n'est pas provisionné compte tenu de son caractère non significatif.

Immobilisations

Immobilisations en K€ :

Immobilisations brutes en K€

Natures	Valeur brute début exercice	Augmentations	Transfert de poste à poste	Diminution par cession & mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :	1 667				1 667
Immobilisations incorporelles en cours :	364	182		91	456
Immobilisations corporelles :	476	115		6	585
Immobilisations corporelles en cours :					
Immobilisations financières :					
*Titres de participations	134 275	343			134 618
*Créances rattachées à des participations	61 545	6 763		8 209	60 100
*Prêts et autres immobilisations financières	121	3			125
Sous total immobilisations financières	195 942	7 110		8 209	194 843
Total général	198 450	7 407		8 306	197 551

Amortissements en K€

Natures	Valeur début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution par cession mises hors service	Valeur fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :	1 362	221		1 583
Immobilisations corporelles :	419	32	6	445
Total	1 584	253	6	2 028

Dépréciations des immobilisations financières en K€

Natures	Valeur début exercice	Dotations de l'exercice ou virement de poste à poste	Reprise de l'exercice	Valeur fin d'exercice
Immobilisations financières :				
*Titres de participations	64 279			64 279
*Créances rattachées à des participations	19 291	7 101	1 835	24 557
*Prêts et autres immobilisations financières				
Total	83 570	7 101	1 835	88 837

Immobilisations nettes à la clôture en K€

Natures	Valeur brute	Amortissements	Dépreciation	Valeur nette
Immobilisations incorporelles :	1 667	1 583		84
Immobilisations incorporelles en cours :	456			456
Immobilisations corporelles :	585	445		140
Immobilisations corporelles en cours :				
Immobilisations financières :				
*Titres de participations	134 618		64 279	70 339
*Créances rattachées à des participations	60 100		24 557	35 542
*Prêts et autres immobilisations financières	125			125
Sous total immobilisations financières	194 843		88 837	106 006
Total général	197 551	2 028	88 837	106 686

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les mouvements sur le poste immobilisations s’expliquent principalement par l’acquisition et l’installation d’infrastructure et de matériel informatique.

Immobilisations financières

Titres de participations : La valeur brute des titres de participation s’élève à 134 488 K€. Ces titres sont dépréciés à 100% avant l’exercice 2023.

La valeur nette des titres de participation est de 56 164 K€ au 31/12/2023.

Créances rattachées à des participations :

Ce poste intègre les prêts à GREL (17 801 K€), à SAPH (17 224 K€), ainsi que les intérêts dus au titre de ces différents prêts, et les avances et intérêts à CRC 21 139 K€, ainsi que les intérêts à SAPH pour 426 K€ et GREL 92 K€. A fin 2023, les créances sur CRC sont entièrement provisionnées.

TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Quote-part du capital détenue (en %)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & Avances consentis par la Sté et non encore remboursés	Montant des cautions et aval donnés par la Sté
				Brute	Nette		
1) FILIALES DETENUES A +DE 50 %							
FILIALES FRANCAISES	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
FILIALES ETRANGERES							
Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH) Siège social : 01 BP 1322 - Abidjan Cote d'Ivoire en K CFA en K€	68,06%	14 593 621 22 248	82 177 218 125 278	26 534	26 534	17 224	
Rubber Estates Nigeria Limited (REN) ex MDC Osse River Estata, Udo, Ovia, South-West, Local government Area - Edo State Nigeria en K Naira en K€	70,32%	491 875 497	24 354 235 24 625	19 662	19 662		
Ghana Rubber Estates Limited (GREL) Siège social : Takoradi Ghana en K€	64,25%	8 178	58 425	24 012	24 012	17 801	
Cavalla Rubber Corporation Inc. (CRC) Siège Social : Libéria en K US\$ en K€	100,00%	78 979 71 474	-73 535 -66 547	64 279	0	21 139	
2) PARTICIPATIONS DETENUES de 10 à 50%							
	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
3) AUTRES TITRES de PARTICIPATION dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société							
Sociétés françaises en K€ Sociétés étrangères	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
TOTAL EN K€							
Filiales étrangères				134 488	70 209	56 164	
Participations dans les Sociétés françaises				0	0		
Participations dans les Sociétés étrangères				0	0		
TOTAL EN K€				134 488	70 209	56 164	

Stocks et en cours : 174,08 K€ contre 160,55 K€ au 31/12/2022

Les montants mentionnés dans ce poste concernent des marchandises en transit, qui seront facturées aux clients lors de leur livraison prévue début 2023.

Provisions et dépréciations

Provisions pour risques et charges 1 916 K€ contre 1 927 K€ au 31/12/2022

Provisions pour Risques et Charges

Rubriques	Solde d'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Solde de clôture
Provision pour indemnités de départ en retraite	1 314 277	98 266	605 735		806 808
Provision pour écart de conversion Actif	612 274	566 767	612 274		566 767
Provision pour risque fiscal		543 000			543 000
TOTAL PROVISIONS	1 926 551	1 208 033	1 218 009	-	1 916 575

Ce poste comprend notamment la provision pour indemnités de départ en retraite, intégrant les charges sociales. Les indemnités de départ à la retraite sont calculées avec actualisation, sur la base des salaires au 31 décembre 2023. Le calcul tient compte de l'ancienneté prévue à la date théorique du départ à la retraite, modulé des différents paramètres statistiques applicables.

La reprise de provisions pour écart de conversion actif de 612 K€ concernent essentiellement des clients Caoutchouc en 2022.

Notes sur le compte de résultat

Produits d'exploitation : 476 430 K€ contre 545 487 K€ au 31/12/2023

En K€	2023	2022
Ventes de Caoutchouc	447 429	509 472
Ventes de marchandises "General Trade"	15 963	19 353
Ventes " Autres matieres premieres"	0	0
Prestations de services et produits annexes	9 375	10 844
Produits de gestion courante	3 058	5 819
Reprise sur provisions - Transferts de charges	606	0
TOTAL PRODUITS D EXPLOITATION	476 430	545 487

Les produits d'exploitation incluent :

- Le chiffre d'affaires des ventes de caoutchouc, SIPH assurant la commercialisation sur le marché international du caoutchouc produit par ses filiales. En 2023, les volumes de caoutchouc vendus se sont élevés à 353 milliers de tonnes contre 333 milliers de tonnes en 2022.
- Le chiffre d'affaires « General Trade », correspondant à l'activité récurrente d'approvisionnement en intrants des filiales de SIPH et des sociétés du Groupe SIFCA. En 2023, cette activité a augmenté du fait de la reprise des programmes d'investissement des sociétés du Groupe.

- Le chiffre d'affaires de négoce d'autres matières premières que le caoutchouc (Huile de palme, sucre ...). Ces opérations de négoce répondent à des besoins ponctuels du Groupe SIFCA. Si le chiffre d'affaires peut être significatif sur certaines opérations, cette activité réalisée sans risque ne contribue que marginalement au résultat. SIPH n'a réalisé aucune de ces activités de négoce en 2023 et 2022.
- Les prestations de services, composées pour l'essentiel des contrats d'assistance technique fournie par SIPH à ses filiales.

Charges d'exploitation : 463 275 K€ contre 533 101 K au 31/12/2022

En raison de l'activité de négoce (caoutchouc, et « General Trade »), les achats de marchandises sont le poste le plus significatif des charges d'exploitation, portant sur 436 441 K€ en 2023 contre 498 875 € en 2022

ACHATS DE MARCHANDISES		
En €	2023	2022
Activité caoutchouc	422 682 618	483 291 973
Activité Général Trade	13 758 443	15 583 323
Activité " Autres negoce de matieres premieres"		
TOTAL ACHATS DE MARCHANDISES	436 441 060	498 875 296

Les charges externes représentent 18 867 K€ contre 22 918 K€ en 2022, et intègrent notamment les prestations d'assistance technique fournies à SIPH par SIFCA et Michelin.

Ces prestations d'assistance technique s'analysent comme suit :

En K€	2023	2022
SIFCA	3 129	3 129
MICHELIN	2 393	1 947

AUTRES CHARGES :

Les autres charges s'élèvent à 2 823 K€ contre 6 404 K€ en 2022 intégrant principalement les pertes de changes commerciales pour 2 733 K€.

Opérations faites en commun

Une participation dans un GIE est détenue par SIPH à 50%. Ce GIE n'a plus d'activité depuis 2005 et a été liquidé en 2020.

Résultat financier : 9 596 K€ contre 9 124 K€ au 31/12/2022

SIPH a reçu de ses filiales des dividendes à hauteur de 13 550 K€ sur 2023 :

- SAPH 7 821 K€
- RENL 1 568 K€
- GREL 4 160 K€

Contre 12 829K€ de ses filiales en 2022.

Le résultat financier de 2023 comprend notamment :

- Les intérêts facturés à GREL, SAPH et CRC pour 3 929 K€, en rémunération des avances en compte courant
- Les intérêts et charges financières pour 3 384 K€, comprenant les intérêts bancaires à hauteur de 3 384K€.
- La dépréciation de l'avance faite à CRC pour 7 668 K€, contre 6 097 K€ en 2022

Résultat exceptionnel : (0 K€) contre (0K€) K€ au 31/12/2022

Créances et dettes

Créances : 74 421 K€ contre 40 767 K€ net au 31/12/2022

L'analyse des créances se présente comme suit :

- *Clients nets* : 58 611 K€ contre 37 369 K€ au 31/12/2022.
- *Avances aux fournisseurs* : 2 124 K€ contre 1 285 K€ au 31/12/2022.
Ce poste comprend les avances sur commandes en cours de marchandises
- *Autres créances* : 13 686 K€ contre 1 567 K€ au 31/12/2022.

Ce poste comprend essentiellement le crédit de TVA remboursable.

La totalité des créances nettes est considérée recouvrable.

Les créances intègrent notamment

- Le compte client pour les ventes de caoutchouc pour 47 211K€ contre 25 249K€ à fin 2022
- Le compte client pour l'activité Général Trade et l'activité Holding pour 11 401K€ contre 10 738K € à fin 2022

Valeurs mobilières de placement : 0 K€ contre 0 K€ au 31/12/2022.

Disponibilités : 12 716 K€ contre 37 428 K€ au 31/12/2022.

Charges constatées d'avance : 1 466 K € contre 15,46 K€ au 31/12/2022.

Ce poste comporte au 31/12/2023 des règlements à OLAM / MACQUARIE au titre des contrats SWAP débouclés au 31 décembre 2023 dont les contrats physiques n'ont pas encore été embarqués et les charges de location et de maintenance habituelles.

Echéances des créances et dettes

Échéances des créances en K€

Créances	Solde au 31/12/2023	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	60 100	7 408	52 692
Prêts	13	8	4
Autres immobilisations financières	112		112
Clients et comptes rattachés	58 611	58 611	
Autres créances	13 686	13 686	
Charges constatées d'avance	1 466	1 466	
Total	133 988	81 179	52 808

Les titres détenus au nominatif depuis plus de 2 ans donnent un droit de vote double.

Emprunts auprès des établissements de crédit et divers 61 230 K€ contre 73 273 K€ au 31/12/2022

Emprunts en K€

En K€	2023	2022
Emprunt à moins d'un an	211	242
Sous total Emprunts court Terme	211	242
Emprunts et dettes financières divers	61 000	73 000
Découvert	0	0
Intérêts et frais bancaires courus à payer	19	31
Total emprunts	61 230	73 273

Emprunts court terme :

Les emprunts à court terme s'élèvent à 211 K€.

Emprunts et dettes financières divers :

Le montant de 61 230 K€ comprend 60 000 K€ correspondant à la tranche A du prêt Colette mobilisés en décembre 2020 et 12 500 K€ correspondant à la tranche B mobilisé en janvier 2021 et 12 500 K€ correspondant à la dernière de la BAD mobilisé en février 2022.

Les soldes au 31/12/2023 du prêt Colette :

- Tranche A : 36 000K€
- Tranche B : 12 500K€
- Tranche C : 12 500K€
- Intérêt sur emprunt : 211K
- Intérêt courus à payer : 19K€

Ligne court terme :

Il n'y a pas de ligne de découvert au 31/12/2023

Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 38 547 K€ contre 30 794 K€ au 31/12/2022

Le poids des fournisseurs de l'activité négoce de caoutchouc est prépondérant dans ce poste, et intègre notamment les filiales de SIPH qui fournissent le caoutchouc commercialisé par SIPH : Les filiales de SIPH productrices du caoutchouc représentent 33 294 K€, contre 18 056 K€, au 31/12/2022. L'ensemble des dettes fournisseurs est classé avec une échéance à moins d'un an.

Dettes fiscales et sociales : 645 K€ contre 918 K€ au 31/12/2022

Ce poste se compose de dettes sociales pour 595 K€ et de dettes fiscales pour 50 K€. L'ensemble des dettes est classé avec une échéance à moins d'un an.

Dettes sur immobilisations : 0 K€ contre 0 K€ au 31/12/22

Néant

Autres dettes : 156 K€ contre 6 K€ au 31/12/2022

Produits Constatés d'Avance : 543 K€ contre 1 149 K€ au 31/12/2022

Ce poste comprend des règlements de OLAM / MACQUARIE au titre des contrats SWAP débouclés au 31 décembre 2023 dont les contrats physiques n'ont pas encore été embarqués.

Compte de Régularisation débiteur : 216 K€ contre 986 K€ au 31/12/2022

Ce poste constate l'écart de conversion passif sur les comptes de tiers libellés en US\$, dont 196 K€ d'ajustement de compte courant CRC et 15 K€ d'ajustement sur les comptes clients du Général Trade.

Charges à payer & Produits à recevoir

Les charges à payer s'élèvent à 4 354 K€ contre 3 931 K€ au 31/12/2022 :

Charges à payer en K€	2023	2022
Factures non parvenues	3 753	3 012
Personnel - charges à payer	178	349
Charges sociales à payer	417	499
Impôts et taxes à payer	5	71
Total	4 354	3 931

Les produits à recevoir s'élèvent à 1 322 K€ contre 1 437 K€ au 31/12/2022 :

Produits à recevoir en K€	2023	2022
Personnel - produits à recevoir	23	30
Crédit d'impôts et taxes	1 299	1 408
Total	1 322	1 437

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

A/ Analyse des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (TTC)

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la						
	0 jour (indicatif) (1)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	93					810
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC en K€)	8 070	22 443	15	3 861	405	26 723
Pourcentage du montant total des achats HT ou TTC de l'exercice	1,85%	5,14%	0,00%	0,88%	0,09%	6,12%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel - article L. 441-6 du cc)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels spécifiques au négoce de Caoutchouc ; conditions contractuels avec les tiers					

(1) Dont 22 443 K€ de factures d'achats de Caoutchouc dûes aux filiales de SIPH

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

B/ Analyse des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (TTC)

Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus ⁽²⁾	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	299					574
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC en K€)	23 102	29 584	1 074	700	4 152	35 510
Pourcentage du montant total des achats HT ou TTC de l'exercice						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)	4,89%	6,26%	0,23%	0,15%	0,88%	7,51%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel - article L. 441-6 du cc)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels spécifiques au négoce de Caoutchouc; Conditions generales de vente du General Trade					

⁽²⁾ 4 152 K€ de factures échues à +91 jours concerne exclusivement des clients filiales de SIPH ou SIFCA. Ces factures seront payées en 2024.

Composition du capital social

Le capital social s'élève à 11 569 K€, se composant de 5 060 790 actions de 2,286 € de nominal.

Le report à nouveau de 11 4828K€ au 31/12/2022 a été porté à 20 342 K€ après affectation du résultat de l'exercice 2023.

La provision réglementée de 610 K€ correspond à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres SAPH – CRC et RENL calculée sur une période de 5 ans.

Au 31 décembre 2023, les deux actionnaires de SIPH sont SIFCA et Michelin. Ils détiennent 100% du capital de SIPH et des droits de vote.

La répartition du capital de SIPH est inchangée depuis 2022.

Actionnaires	31/12/2023			31/12/2022	
	Nb d'actions	% du capital	% de Droits de vote	Nb d'actions	% du capital
SIFCA	2 936 770	58,03%	57,51%	2 936 770	58,03%
CFM	2 124 020	41,97%	42,49%	2 124 020	41,97%
TOTAL	5 060 790	100%	100%	5 060 790	100%

Variation des capitaux propre

	Net (N)	Net (N-1)
SITUATION NETTE	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	11 568 966	11 568 966
Écarts de réévaluation	25 179 034	25 179 034
Réserve légale	1 156 897	1 156 897
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	2 780	2 780
Autres réserves	14 362 903	14 362 903
Report à nouveau	20 342 131	11 482 471
Résultat de l'exercice	19 086 196	17 665 435
TOTAL situation nette :	91 698 907	81 418 485
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	610 111	610 111
CAPITAUX PROPRES	92 309 017	82 028 596

Effectif moyen

Effectif moyen au 31/12/2023 : 29.43 personnes

- Cadres salariés 26.58

- Employés salariés 2.85

Ventilation du chiffre d'affaires

Répartition du Chiffre d'affaires par zones géographiques en K€

Zone géographique	Chiffre d'affaires K€
Côte d'Ivoire	12 329
Europe	61 011
Autres pays	399 427
Total	472 767

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Impôt sur les bénéfices : 3 664 K€ au 31/12/23 contre 3 844 K€ au 31/12/2022

	Base imposable	Montant IS 25,00%	Montant IS	Montant IS Total	Base contrib. sociale (1)	Taux contrib. sociale	Montant contrib. sociale	Montant Total de l'IS
Résultat courant	22 750 766	5 687 691		5 687 691	4 924 691	3,3%	162 515	5 850 206
Résultat exceptionnel	-257	-64		-64	-64	3,3%	-2	-66
Réintégrations - Déductions fiscales	-8 180 068	-2 045 017		-2 045 017	-2 045 017	3,3%	-67 486	-2 112 502
Résultat Branch office	-25 029	-6 257		-6 257	-6 257	3,3%	-206	-6 464
Montant de l'IS au titre de 2023				3 636 353	2 873 353		94 821	3 731 174
Crédit Impôt recherche								-46 558
régul IS 2022								-20 304
IS TOTAL 2023								3 664 312

Engagements hors bilan

Les engagements donnés :

- Le 30/12/2013, une lettre de confort a été établie pour l'emprunt que la filiale GREL a contracté pour un montant de 7,5 M€ sur une durée de 10 ans. Au 31/12/2023 le capital restant dû s'élève à 468 K€.
- Depuis février 2016, SIPH s'engage par une lettre de confort à disposer des ressources suffisantes pour assurer le soutien de sa filiale CRC pour une période de douze mois. La lettre de confort en cours couvre la période du 1^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024. Cet engagement est renouvelé chaque année.
- Engagements donnés à Société Générale pour couvrir les achats en dollars de l'activité General Trade : 259 KUSD à échéance 1 à 7 mois
- Engagements donnés à Société Générale et BNP pour couvrir les ventes en dollars de l'activité caoutchouc : 32 004 KUSD à échéance 1 à 4 mois.
- Engagements donnés sur des contrats de vente à terme de caoutchouc au 31 décembre 2023 : Contrats SWAP EUR portant sur 24 910 tonnes.
- Engagements dans le cadre du financement long terme :
Le déblocage des fonds dans le cadre du projet Colette a eu lieu le 15/12/2020 pour un montant global de 60 M€. La deuxième partie fixe de 12,5 M€ a été encaissée en janvier 2021. SIPH a obtenu l'accord par rapport à la deuxième tranche de 12,5 M€ avec la participation de la BAD. La troisième partie fixe de 12,5 M€ a été conclue le 15 Janvier 2022 et décaissée par le prêteur le 11 Février 2022.

Les engagements pris dans le cadre du financement Colette sont les suivants :

- Ratios :

- (i) The Borrower Net Debt to Equity Ratio: at a maximum of 1.00.
- (ii) The Net Debt to EBITDA Ratio: lower than the amount set out below opposite the relevant Natural Rubber Price:

▪ Relevant Period ending on	▪ Ratio R1 (if the Natural Rubber Price is more than EUR 1.25) less than	▪ Ratio R1 (if the Natural Rubber Price is less than or equal to EUR 1.25) less than
31 December 2020	3	3.50
30 June 2021	3	3.50
31 December 2021	2	2.50
30 June 2022	2	2.50
31 December 2022	1.5	2.00
30 June 2023	1.5	2.00
31 December 2023 and subsequent Relevant Periods	1.5	1.5

(iii) The current Ratio: at a minimum of 1,2; and

(iv) The Borrower to Group Debt Ratio: at a minimum of the percentage set out below opposite the relevant Financial Year:

▪ Financial Year	▪ Borrower to Group Debt Ratio
From 2020 to 2023	≥ 40%
From 2024 onwards	≥ 30%

-GREL shall ensure that the GREL Net Debt to Equity Ratio is at a maximum of 1x on each Relevant Date.

-SAPH shall ensure that the SAPH Net Debt to Equity Ratio is at a maximum of 1x on each Relevant Date.

- Intragroupe Loans

- Affectation des flux de remboursement des Intragroup-Loans ainsi que des flux d'intérêts de colette

-Nantissements :

- SAPH et GREL garantissent solidairement sur le paiement des échéances de Colette dans le maximum de la valeur de l'Intra-groupe Loan dans leurs comptes

- nantissement de 9 188 000 titres SAPH détenus par SIPH au profit des prêteurs au travers d'un compte-titres nanti.

- nantissement du compte de fruits et produits du compte titres nanti tant qu'aucun cas de blocage ne survient.

- Divers :

Autorisation d'endettement complémentaire MLT nécessaire auprès des prêteurs

Engagement de ne pas nantir d'actifs pour SIPH et le Groupe

Engagement de ne pas céder d'actifs

Les engagements de couverture de la tranche A et de la tranche B ont été faits en 2021.

Tout remboursement accéléré des Intragroup-Loans entraine un remboursement de même montant de Colette.

Les engagements reçus :

- Garanties d'actifs et de passifs consenties à SIPH par la Compagnie Financière Michelin dans le cadre de l'opération d'apport des titres de la société RENL à SIPH :
 - Garantie spécifique concernant les déficits fiscaux des filiales AREL, ORREL et WAREL imputables sur des résultats futurs ; ces déficits ressortaient au 1^{er} janvier 2006 à environ 1,6 millions d'euros. Cette garantie n'est soumise à aucune limitation de durée ;
 - Garantie spécifique concernant certains risques fiscaux identifiés à hauteur d'un montant d'environ 2,8 millions d'euros. Cette garantie n'est soumise à aucune limitation de durée.
 - Ces garanties n'ont pas été mises en jeu au cours de l'exercice 2023.
- Une ligne de crédit a été contractée auprès du Crédit Agricole pour un montant de 5 M€.
- Engagements reçus des filiales de SIPH sur des contrats de couverture (vente à terme SWAP), en parallèle des engagements donnés : Contrats SWAP EUR portant sur 24 910 tonnes au 31/12/2023

Autres Informations

Rémunérations des mandataires sociaux

Les rémunérations brutes versées aux membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale sont au total de 586K€ en 2023 contre 1 767 K€ en 2022.

Ces rémunérations comprennent toutes les rémunérations versées par SIPH, par les sociétés qui contrôlent SIPH ou que SIPH contrôle.

Aucune des modalités suivantes de rémunération n'est applicable par SIPH :

- **Il n'existe pas de plan de souscription ou d'achat d'action** (*les tableaux 4, 5, 8 et 9 ne sont pas applicables*), ni pour les mandataires sociaux, ni pour les salariés. En conséquence, aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été attribuée aux dirigeants « mandataires sociaux » de SIPH au cours de l'exercice 2023 et 2022, et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été levée par les dirigeants « mandataires sociaux » de SIPH au cours de l'exercice 2023.
- **Il n'existe pas de plan d'attribution d'action de performance** (*les tableaux 6, 7 et 10 ne sont pas applicables*). En conséquence, aucune action de performance n'a été attribuée aux mandataires sociaux de SIPH au cours de l'exercice 2021 et 2022, et aucune action de performance n'est devenue disponible pour les mandataires sociaux de SIPH au cours de l'exercice 2022.

Enfin, les organes de direction et d'administration ne bénéficient d'aucun régime de retraite complémentaire, d'indemnités ou avantages susceptibles d'être dus en raison de cessation ou de changement de fonction, d'indemnités de non-concurrence.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes EY, et PRICE WATERHOUSE COOPER comptabilisés en 2023 s'élève à 326 K€.

Informations diverses

SIPH établit des comptes consolidés. Les filiales entrant dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

- SAPH
- GREL
- RENL
- CRC

Evénements post-clôture

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice